

Du 30 juin 2021

La séance du Conseil s'est tenue au siège de la Communauté de Communes à 18 h 00

Etaient présents : **Pour ANOR** : M. Jean-Luc PERAT, Mme Joëlle BOUTTEFEUX, M. Benjamin WALLERAND, Bernard BAILLEUL ; **Pour BAIVES** : M. Claude GARY, **Pour EPPE SAUVAGE** : Mme Viviane DESMARCHELIER, **Pour FERON** : M. Jean-François BAUDRY ; **Pour FOURMIES** : M. Mickaël HIRAUX, Mme Valérie DUFOSSET, M. Benoît WASCAT, M. Maxence SIMPERE, M. Jean-Luc BURY, M. Jean-Paul PRONAU, Mme Agnès DUPARCQ, M. Jean-Pierre WILHEM, Mme Réjane CLEMENT, **Pour GLAGEON** : M. Frédéric BETTIGNIES, Mme Aurélie PEROT, M. Ludovic ZACHARIE ; **Pour OHAIN** : M. Sylvain OXOBY, Mme Lydie BUREL, **Pour TRELON** : M. Thierry REGHEM, Mme Liliane COLLIER, M. Michel BOMBART, Mme Emilie BARBET, M. Éric BONGIBAUT, **Pour WALLERS EN FAGNE** : M. Bernard NAVARRE, **Pour WIGNEHIES** : M. Jean-Guy BERTIN, M. Pascal COBUT, Mme Sylvie FOUAN, M. Clément CHIKH; **Pour WILLIES** : M. Patrick LANDA ;

Etaient absents excusés représentés et ayant donné pouvoir : **Pour ANOR** : Mme Sandra PAGNIEZ a donné pouvoir à Mme Joëlle BOUTTEFEUX; **Pour FOURMIES** : Mme Amandine TROCLET a donné pouvoir à Mme Réjane CLEMENT, Mme Nathalie PATIN a donné pouvoir à Mme Valérie DUFOSSET, Louis YDE a donné pouvoir à M. Benoît WASCAT, Mme Corinne LEFORT a donné pouvoir à M. Maxence SIMPERE, M. Philippe VIEVILLE a donné pouvoir à M. Jean-Luc BURY, M. Jérôme ALCESILAS a donné pouvoir à M. Mickaël HIRAUX, M. Cédric GLASSET a donné pouvoir à Mme Aurélie PEROT ;

Etaient absents ou excusés : **Pour FOURMIES** : Mme Clothilde FRISON, Mme Myriam COUPAIN, Mme Véronique BOUBIA ; **Pour MOUSTIER EN FAGNE** : M. Frédéric HOUART, **Pour WIGNEHIES** : Mme Valérie SELLIER a donné pouvoir à M. Jean-Guy BERTIN.

Secrétaire de séance : M. SIMPERE

1/ ADMINISTRATION GÉNÉRALE :

- Procès-verbal réunion Conseil du 15 avril 2021
- Compte rendu des décisions prises au titre de la délégation de pouvoir
- Rapport d'activités 2020
- Espace et conseiller Faire
- Convention données cartographie nationale occupation parc social (GIP-SNE)

2/ SERVICES FINANCIERS :

- Signature de la convention OPAH-RU
- Convention GPF
- Convention entre la Fédération des centres sociaux, la commune et l'EPCI, pour la mission de préfiguration
- Demande d'une aide financière poste VTA stratégie touristique et charte d'engagement

3/ DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE :

- Achat Bâtiment TRELON

- PRO VULCA – modification prix vente – annulation titres arriérés de loyers

4/ RURALITE :

- Convention ADARTH-Chambre d'Agriculture

5/ TRANSITION NUMERIQUE :

- Demande de subvention – Appel à Projets REACT EU

6/ RESSOURCES HUMAINES :

- Convention de mise à disposition de M. MOITTIE
- Contrat alternance Média Pass

ADMINISTRATION GENERALE

Procès-verbal réunion Conseil du 15 avril 2021

Le procès-verbal de la dernière réunion du 15 avril 2021 n'appelle aucune observation et est adopté.

Délégation de pouvoirs au Président

Le Président donne lecture des décisions prises au titre de sa délégation de pouvoir, depuis la dernière réunion du conseil.

Rapport d'activités 2020

Mr le Président rend compte du document qui retrace les activités liées aux compétences de la collectivité durant l'année 2020 et rappelle que ce document a été transmis par mail, remis ce jour sur clé USB et qu'une version papier sera mise à la disposition de chaque commune avant le 30 septembre.

Espace et conseiller Faire

Après ces échanges, le conseil communautaire à l'unanimité confie la mise en place d'un Espace mutualisé par les 3 EPCI et le recrutement d'un conseiller FAIRE au Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional de l'Avesnois. Il autorise le Président à signer la convention de partenariat pour la période 2021-2023, et tout document se rapportant à cette affaire.

Convention données cartographie nationale occupation parc social (GIP-SNE)

Le conseil communautaire à l'unanimité, autorise le Président à signer la convention relative aux modalités d'accès aux données de la cartographie nationale de l'occupation du parc social et toutes pièces afférentes.

SERVICES FINANCIERS

Signature de la convention OPAH-RU

A l'unanimité le conseil communautaire autorise le Président ou son représentant à signer la convention OPAH-RU et valide la participation financière prévisionnelle.

Convention GPF

Le conseil à l'unanimité autorise le Président à signer la convention d'attribution de la subvention.

Convention entre la fédération des centres sociaux la commune et EPCI pour la mission de préfiguration

Le conseil à l'unanimité la valide et autorise le Président à la signer.

Demande d'une aide financière poste VTA stratégie touristique et charte d'engagement

Après avoir procédé à la présentation du dispositif VTA, Me DESMARCHELIER donne lecture de la fiche de poste qui avait été déposée sur le site de l'Agence Nationale pour la Cohésion Territoriale (ANCT) et du CV du candidat choisi. Le jeune volontaire retenu pour réaliser l'étude préalable à la stratégie touristique de la CCSA, travaillera avec l'office de tourisme Sud Avesnois. Me DESMARCHELIER porte à la connaissance des élus la confirmation par la préfecture du Département de la validité du candidat au regard des critères du dispositif VTA et de la disponibilité de l'aide financière de 15.000 € qu'il convient de solliciter. Par ailleurs elle se tient à la disposition de chacun pour de plus amples renseignements.

DEVELOPPEMENT ECONOMIE

Achat bâtiment TRELON

Après ces échanges, le conseil communautaire valide à l'unanimité l'acquisition du bâtiment de l'ex voirie à Trélon.

PRO VULCA

Le conseil valide à l'unanimité, la vente au prix énoncé de 82 476,80 €.

RURALITE

Convention ADARTH-Chambre d'agriculture

Le conseil valide cette convention à l'unanimité.

TRANSITION NUMERQUE

Demande de subvention – Appel à Projets REACT EU

Le conseil valide à l'unanimité ce dossier.

RESSOURCES HUMAINES

Convention de mise à disposition de M. MOITTIE

La conseil valide à l'unanimité cette mise à disposition avec une prise en charge par la CCSA à 80%.

Contrat alternance Média Pass

Le conseil valide à l'unanimité.

La séance est levée à 19h30.

Le Président,
M.HIRAUX

